



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON

Faculté d'ingénierie

MONSIEUR PAUL DESROCHES, ING.  
ANCIEN DE L'ANNÉE 2013 DE LA FACULTÉ  
D'INGÉNIERIE  
ET CONFÉRENCIER D'HONNEUR



Monsieur Paul DesRoches, ing., directeur principal – projets de production chez Hydro-Québec, est un diplômé de 1981 du baccalauréat en génie civil. Il poursuit depuis une fructueuse carrière d'ingénieur, de gestionnaire de projet et de cadre supérieur.

Déjà pendant ses études, il fait preuve de leadership, notamment en présidant le comité organisateur du Congrès canadien des étudiantes et étudiants en génie tenu à Moncton en 1981. Son baccalauréat fraîchement obtenu, Paul entre au service d'ALSTOM POWER HYDRO, une compagnie spécialisée dans le montage d'équipement électromécanique (turbines des centrales hydroélectriques), au Canada, aux États-Unis et à l'international. Il fait d'abord école comme ingénieur de chantier et de mise en route pour le compte des aménagements hydroélectriques de LG-3 et LG-4 de la Baie-James. Trois ans plus tard, il est promu administrateur de contrats. Il prend en charge l'administration des contrats de montage de l'entreprise au Canada, aux États-Unis, en Afrique et en Inde. À 29 ans, il est nommé directeur des opérations du service montage, où il sera chargé de diriger la mise en œuvre de projets majeurs à de nombreux barrages comme ceux de Hoover sur le Colorado aux États-Unis, Daniel-Johnson et LG-2A au Québec, Chamera en Inde, pour en nommer quelques-uns.

Hydro-Québec le nomme, en 1992, chef du service Mécanique-Électrique de sa filiale, la « Société d'Énergie de la Baie-James » (SEBJ), et le charge du chantier La Grande 1 (LG-1) du Complexe La Grande au nord du Québec. Il dirige un service de 55 ingénieurs et techniciens pour réaliser 13 contrats d'installation de turbines-alternateurs totalisant plus de 100 millions de dollars en travaux. Nommé chef de projets en 1995, il prend en charge les activités de réfection de la centrale hydroélectrique de La Gabelle (Québec), un projet de 176 millions de dollars. En 2000, Hydro-Québec confirme ses habilités de gestionnaire de hautes responsabilités en lui confiant la direction du chantier de construction de la centrale hydroélectrique « Rocher du Grand-Mêre », un aménagement hydroélectrique demandant des travaux à la hauteur de 454 millions de dollars. S'en suivra, une série de réalisations à titre de chef de chantier pour la construction de centrale hydroélectrique, Péribonka (1.2 G\$) où il devance de quatre mois l'échéancier de construction; Chute-Allard et des Rapides-des-cœurs (1 G\$) et en

2009, l'aménagement la Romaine d'une puissance installée qui totalisera 1 550 MW, le plus grand projet actuellement en construction au Canada. D'ailleurs, une fois sa construction terminée, le barrage principal de la centrale Romaine-2 sera le plus grand barrage en enrochement avec noyau d'asphalte construit en Amérique du Nord et parmi les plus grands qui seront construits dans le monde.

Il y a maintenant un an, Hydro-Québec a élargi les responsabilités de M. Paul DesRoches en le nommant directeur principal – projets de production. À ce titre, Paul dirige un effectif de 450 personnes, qui ont pour mandat d'assurer la conception et la réalisation du Complexe hydroélectrique de la Romaine, mais aussi de réaliser toutes les études et les projets de réfection et de rééquipement de toutes les centrales de production existantes d'Hydro-Québec. Le chiffre d'affaires pour l'année 2012 s'élevait à plus d'un G\$ pour des contrats dont la valeur totale dépasse 11G\$.

La carrière de M. Paul DesRoches, ing., est plus qu'exemplaire dans sa progression et par ses accomplissements dans des réalisations et des projets de construction et de production hydroélectriques de grande envergure. Monsieur Paul DesRoches a démontré au cours de sa carrière des capacités de gestionnaire hors pair qui lui ont permis de surmonter les défis inhérents à la direction des plus grands chantiers du Canada et de favoriser des relations harmonieuses entre l'équipe de gestionnaires au chantier, les entrepreneurs et le milieu régional.

Mars 2013